

Avis : LEA ou Droit ?

Par **Invaded**, le **25/02/2015** à **22:20**

Bonsoir,

J'aurais une question à propos de mon orientation. Je suis actuellement en Terminale L, option droit. Je voudrais faire du droit l'année prochaine, j'adore les langues étrangères (je maîtrise trois langues parfaitement, une un peu moins) mais j'aime surtout l'anglais. Je pense que ce serait dommage de ne pas saisir la chance que j'ai niveau langues et ce que j'aimerais c'est d'étudier le droit français mais en langue anglaise également pour -peut-être- travailler à l'étranger. Le soucis c'est que je ne trouve pas de formation pour cela. J'ai regardé les formations proposés en LEA et il y a du droit en anglais à partir d'une licence il me semble. Mais vu que ce n'est pas du droit comme je pourrais l'apprendre en Fac de Droit, j'ignore si c'est le bon choix. Ma question serait : est-ce plus avantageux de faire du droit normal malgré tout ou dois-je aller en LEA et faire que du droit anglais ?

J'aurais vraiment besoin de votre avis car je suis vraiment indécise et la fin d'année approche. Merci !

Par **steeven2014**, le **25/02/2015** à **23:06**

En cherchant un peu tu peux trouver plusieurs "bi-licence" droit français/droit étranger où des cours sont également donnés en langues étrangères.

(comme ici, par exemple : <http://ufr-dsp.u-paris10.fr/ufr-dsp-droit-et-science-politique-etudiants/scolarite/filiere-droit-francais-droit-etrangers/ufr-dsp-droit-francais-droit-etranger-368737.kjsp>)

Par **marianne76**, le **26/02/2015** à **00:24**

Bonjour

Steeven à tout à fait raison il existe des licences de droit bilingue à Paris mais aussi en province ...

Par **Invaded**, le **26/02/2015** à **22:41**

Merci pour vos réponses ! Effectivement j'ai regardé mais malheureusement cette formation

n'est pas présente à Lyon.. Et pour diverses raisons, je souhaite étudier à Lyon. Ça m'embête beaucoup.. Peut-être que du coup je ferais du droit français et commencerais l'anglais ensuite. J'ai vu des DU à partir de la licence ou je pourrais choisir cela. Je ne sais pas trop comment ça se passe..

Par **Poussepain**, le **26/02/2015** à **22:53**

Un parcours solide peut être de faire un cursus classique en droit français jusqu'au M2 (sans erasmus) en passant parallèlement le TOEIC ou le TOEFL + éventuellement un DU en droit anglais (un DU c'est un diplôme propre à une faculté qui se prépare en un ou deux ans, avec des cours supplémentaire à ceux de l'année en cours)

Une fois ce parcours réalisé vous pourrez le finaliser en postulant à un LLM.

Par **marianne76**, le **26/02/2015** à **23:23**

Bonsoir

[citation]Un parcours solide peut être de faire un cursus classique en droit français jusqu'au M2 (sans erasmus) en passant parallèlement le TOEIC ou le TOEFL [/citation]

Certes, mais une licence bilingue permet d'appréhender le droit anglais par ex , et pas seulement la langue et c'est davantage recherché .

Par **Yn**, le **27/02/2015** à **09:48**

Selon moi, la question à poser est : que souhaitez-tu faire ? Si tu veux faire du droit, mets de côté LEA et direction la fac de droit.

Chercher à se spécialiser trop tôt est selon moi une fausse bonne idée. Mieux vaut t'inscrire en L1, tu auras deux années de tronc commun pour découvrir le monde du droit, ensuite viendra le temps du premier choix en L3.

Cela me semble la meilleure option car il faut prendre en compte plusieurs paramètres : vouloir faire du droit à l'international, travailler en anglais, etc. sont des options envisageables. Note cependant qu'il s'agit de parcours très sélectifs, les places sont chères, bref on cherche de très bons étudiants.

Surtout, à ce niveau-là, ne crois pas qu'une excellente maîtrise de l'anglais (ou d'une autre langue) soit un plus : c'est le minimum exigé. Tous les étudiants qui souhaitent accéder à ce milieu parlent forcément bien l'anglais.

Partant, plutôt que s'embarquer dans un projet trop tôt, mieux vaut commencer un parcours classique en droit pendant au moins deux ans. Si tu réussis déjà à passer ce cap, tu auras ensuite plusieurs possibilités (intégrer un magistère en L3), poursuivre en jusqu'en M1 et postuler à des M2 tournés vers l'international, etc. Bref, maîtrise déjà bien le droit français (tu

auras de quoi t'occuper), tu auras largement le temps d'aller voir plus tard du côté de la *common law*.

Pour finir, si tu es à Lyon, la fac de Lyon 3 me semble parfaitement indiquée.

Par **Poussepain**, le **28/02/2015 à 11:10**

[citation]Bonsoir

Citation :

Un parcours solide peut être de faire un cursus classique en droit français jusqu'au M2 (sans erasmus) en passant parallèlement le TOEIC ou le TOEFL

Certes, mais une licence bilingue permet d'appréhender le droit anglais par ex , et pas seulement la langue et c'est davantage recherché .[/citation]

C'est une autre possibilité, il faut alors veiller à ce que le contenu des enseignements de cette double licence ne néglige pas le droit français par rapport à une licence classique. Comme Yn, je pense qu'il commencer avec un parcours classique en droit.

Par **marianne76**, le **01/03/2015 à 11:32**

Bonjour

Avec une licence bilingue le droit classique n'est absolument pas mis de côté: pour parler de mon université les étudiants bilingues ont les mêmes unités fondamentales, que les autres. Ils sont d'ailleurs réunis ensemble en cours , (droit classique et bilingue) par ex pour le droit administratif et le droit des obligations, de même que pour le droit des affaires. Ils passent les mêmes examens (même sujet et sont corrigés de la même manière, je suis bien placée pour le savoir puisque j'y enseigne). Ce qui change / au droit classique c'est plutôt au niveau des matières moins juridiques par ex ils auront du droit anglo américain à la place de l'histoire du droit. InesB pourrait donner d'autres exemples je pense. Bref je ne parle que de ce que je connais, je n'ai pas vérifié pour d'autres universités mais je ne pense pas que cela soit tellement différent ailleurs.

[citation]il faut alors veiller à ce que le contenu des enseignements de cette double licence ne néglige pas le droit français par rapport à une licence classique. Comme Yn, je pense qu'il commencer avec un parcours classique en droit.[/citation]Dans mon université, il y a un meilleur taux de réussite aux examens chez les bilingues que chez les droits classiques, avec de meilleures notes dans les unités fondamentales, c'est bien la preuve qu'ils maîtrisent tout autant que les autres le droit français.

Par **Invaded**, le **01/03/2015 à 21:46**

Merci pour vos réponses qui m'ont bien aidées ! Pour ma part j'oublie la bi-licence droit/langues même si ça aurait été l'idéal, je veux étudier à Lyon. Je pense donc commencer

avec une licence normale et continuer avec un DU droit étranger (<http://facdedroit.univ-lyon3.fr/d-u-droit-etranger-anglais-america-in-italien-allemand-espagnol-asiatique--248471.kjsp?RH=1159862695419>) je ne sais pas où ça peut mener mais ça semble être ce que je cherche.

Pour réponse à ta question Yn, je ne sais vraiment pas quoi faire et c'est le soucis. Pensez-vous que je puisse pouvoir travailler dans le domaine artistique avec le droit ? Je pensais au métier de juriste en propriété intellectuelle mais tout me reste flou pour le moment.
Hinev : Je souhaite faire du droit français aussi tout de même..

Question bête mais étudie-t'on l'anglais en droit ?

Par Yn, le **03/03/2015 à 10:34**

[citation]Pour réponse à ta question Yn, je ne sais vraiment pas quoi faire et c'est le soucis.
[/citation]

Au début, c'est normal, il ne faut pas s'inquiéter avec ça car les études de droit sont longues.

Dis-toi qu'une fois en L1, tu pars pour deux années de "tronc commun" où toutes les matières sont imposées. Certaines ne te serviront à rien pour la suite, mais elles permettent de découvrir toutes les branches du droit. Profites-en pour découvrir, t'informer, etc.

Les premiers choix se font plus tard et, le moment venu, tu seras alors beaucoup mieux armée pour bien choisir.

Par Invaded, le **11/03/2015 à 22:11**

Bonsoir,

Merci et pensez-vous que je pourrais me réorienter en droit après avoir fait une année en LEA pour renforcer ma maîtrise des langues ou est-ce une perte de temps à votre avis ?

Merci.

Par Yn, le **12/03/2015 à 10:07**

[citation]pensez-vous que je pourrais me réorienter en droit après avoir fait une année en LEA[/citation]

Dans le sens faire une L1 LEA et t'inscrire en L2 droit ? Non, je ne pense pas.

Par Invaded, le **12/03/2015 à 20:01**

Ah non non ce serait compliqué, je pensais faire une année en LEA et ensuite entrer en

Licence 1 Droit.. Je me demande si ce ne serait pas une perte de temps justement..

Par **Claire 76**, le **22/07/2021 à 04:37**

Bonjour, nous sommes en 2021 et j'ai cette question aussi, je suis en terminale et je veux savoir si faire une année de LEA et après me réorienter en Licence 1 Droit c'est une perte de temps ?